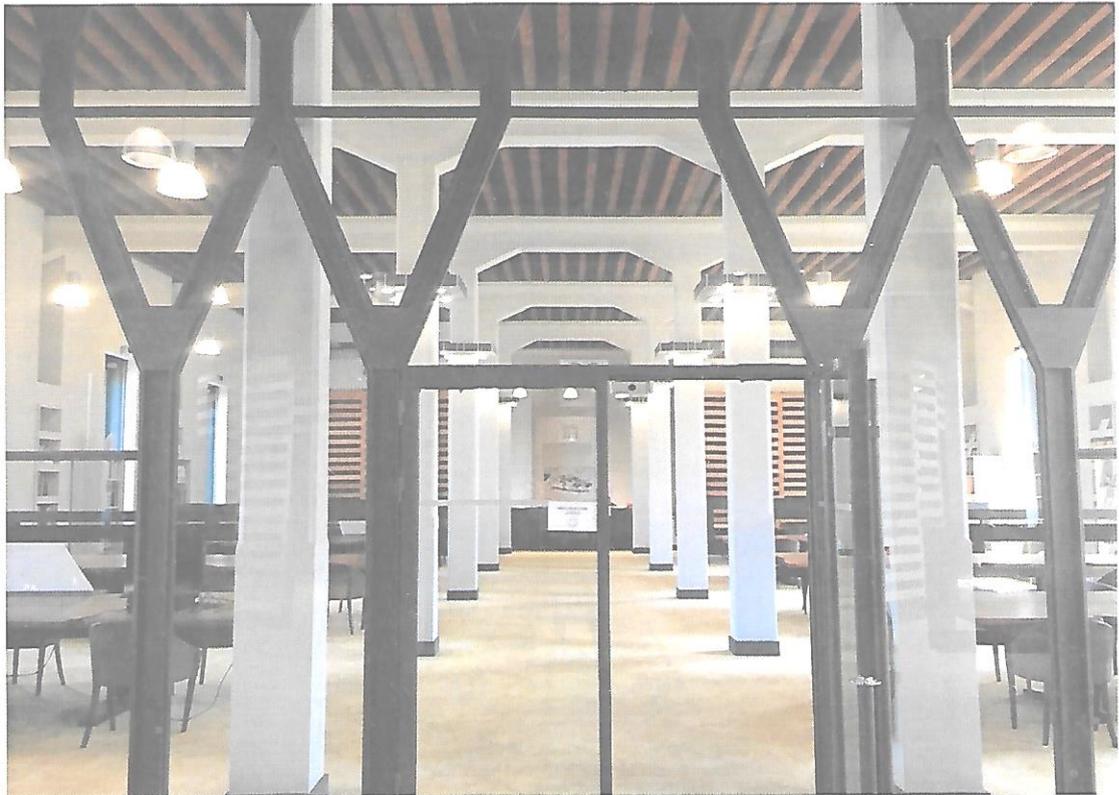


Rapport de stage

Traitement des fonds privés Philippe Sanmarco et Daniel Carrière



Présenté par Claire Starka

ARCHIVES MUNICIPALES DE MARSEILLE

Durée du stage : 10 février 2020-31 juillet 2020

Directrice de stage : Sylvie Clair

Master 2 Patrimoines et cultures numériques

Année universitaire 2019-2020

Introduction

“ Les archives sont le trait d’union entre mémoire, histoire et action ”¹ . Par cette citation, Pierre-Olivier de Broux met en évidence le lien entre histoire et archives. C’est pourquoi la collecte de la mémoire est d’un grand intérêt et cela peut passer par les archives privées. Les archives publiques et privées, dans leur complémentarité, constituent un vrai trait d’union entre mémoire et histoire.

J’ai effectué un stage durant six mois dans le milieu des archives. Avant de parler du contexte de précis du stage, je voudrais revenir sur la définition des archives de manière générale. D’après le livre II du Code du patrimoine, “ Les archives sont l’ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l’exercice de leur activité ” (article L. 211-1). L’article R.212.83 du Code du patrimoine stipule que “ Le Conseil constitutionnel bénéficie de l’assistance scientifique et technique du service interministériel des archives de France de la direction générale des patrimoines afin d’assurer la sécurité des documents, le respect de l’unité des fonds² et de leur structure organique, la qualité scientifique et technique des instruments de recherche, la compatibilité des systèmes de traitement et la mise en valeur de son patrimoine archivistique”. Les archives ne concernent pas que le “papier” mais également les photographies, des plans, les schémas ou tout autre support existant. La constitution d’un fonds d’archives est la conséquence d’une activité exercée par une personne physique ou morale. Toute activité humaine est concernée. C’est l’ensemble des documents produits ou reçus.

Réaliser un stage de six mois aux Archives municipales de Marseille du 11 février au 31 juillet 2020 a été pour moi une véritable chance pour de nombreuses raisons. Cela m’a permis de faire un stage dans une collectivité territoriale municipale, ce qui varie mon parcours et diversifie mes connaissances. En effet, après avoir fait un stage aux Archives municipales d’Aix-en-Provence il y a deux ans, j’ai eu le besoin d’approfondir mes connaissances dans

¹DE BROUX, Pierre-Olivier. “ Homme et normes, enjeux et débat du métier d’un historien “, Presses Universitaire Saint-Louis, Bruxelles : 2016. Consultable en ligne à l’adresse : <https://books.openedition.org/pusl/2927#?>

²« Ensemble de documents de toute nature constitué de façon organique par un producteur dans l’exercice de ses activités et en fonction de ses attributions. Cette notion s’oppose à celle de collection. » ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS. (Source : *Abrégé d’archivistique. Principes et pratiques du métier d’archiviste*. Paris : Faurite, juin 2020, p. 332.)

l'échelle territoriale communale. Les Archives municipales de Marseille sont également très différentes des Archives d'Aix-en-Provence par leur taille dans leur collection³ et leurs agents. J'ai fait l'année dernière trois stages consécutifs dans des services d'Archives départementales. Il est très intéressant de varier les échelles territoriales et les tailles des services en tant que stagiaire, afin de diversifier au maximum son expérience du fonctionnement des services et enrichir son savoir-faire. Ainsi, j'étais pour la première fois dans un grand service d'archives municipales.

Étant marseillaise, c'était aussi pour moi un moyen de connaître véritablement le fonctionnement des archives de ma propre ville. Étant venue plusieurs fois en tant que lectrice aux Archives, j'ai eu le profond désir de travailler au sein même de la structure pour voir son organisation interne.

Lorsque j'ai fait ma demande de stage auprès des Archives, une réponse positive m'a été retournée avec une vision des missions que j'allais faire durant le stage. Il était question du traitement de deux fonds privés de deux personnalités locales. J'ai entrevu ce stage comme une occasion très particulière. En effet, je n'avais pour l'instant pas encore traité de fonds privé et l'occasion d'acquérir de connaissances et compétences dans ce domaine m'a tout de suite attirée. De plus, il m'était proposé un stage d'une durée de six mois. N'ayant effectué que des stages courts d'un maximum de deux mois, c'était une véritable occasion de ne pas seulement entrevoir les activités d'un service, mais de s'y intégrer durablement.

Mon stage s'est ainsi déroulé sous la supervision de Sylvie Clair, conservatrice du patrimoine et directrice des Archives municipales de Marseille. En dépendant directement de la directrice, j'ai eu la chance d'entrevoir les différents métiers et répartitions des grandes missions archivistiques au sein des agents. Les travaux que j'ai faits concernaient la vie politique et sociale de Marseille ce qui me touche particulièrement étant marseillaise.

Concernant les missions effectuées durant mon stage, j'ai été naturellement attachée à la vie du service grâce à ma tutrice Sylvie Clair. Toutefois, j'ai eu principalement à traiter les fonds privés donnés par Philippe Sanmarco et Daniel Carrière. J'ai eu la chance de traiter ces deux fonds en même temps, ce qui m'a permis de varier mes activités, de comparer ces différents fonds et réfléchir profondément à ce que signifie le traitement d'un fonds, qui plus est un fonds privé. Cette mission m'a amenée à me questionner sur le traitement d'un fonds

³« Réunion artificielle de documents en fonction de critères communes liés à leur contenu ou à leur support et dont la juxtaposition est le fruit de la volonté ou du hasard. »
(Source : *ibid.*, p. 330.)

privé d'une personnalité associative et politique. Je me questionne sur la liberté de traitement que l'on a, lorsque l'on s'occupe d'un fonds privé, plus précisément, sur le principe du respect de l'intégrité des fonds et également sur la limite entre les archives publiques et privées. Jusqu'où peut-on prendre des libertés avec un fonds privé, comparé à un fonds public ?

Pour y répondre, une première partie est consacrée à l'état des lieux des Archives de Marseille. La deuxième partie est dédiée au travail préparatoire du fonds et à son récolement. Enfin, la troisième partie traite du classement et du plan des classements, puis de l'élimination, de l'échantillonnage et des tris. Enfin, cette même partie décrit mon activité de conditionnement et envisage l'avenir de ces fonds.

Table des matières

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	5
PARTIE I - PRESENTATION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE MARSEILLE	8
1) Les Archives de Marseille : état des lieux du service	8
1.1) Une longue histoire	8
1.2) Entre perpétuité et évolution : les différentes problématiques des Archives de Marseille	12
2) Le traitement des archives privées et iconographiques : du général au particulier	20
2.1) Les archives privées et iconographiques : un établissement long au sein des services publics	20
2.2) L'organisation des archives privées et iconographiques au sein des Archives de Marseille	25
3) Au service de tous les publics : les missions de communication et de valorisation	28
PARTIE II - LA PRISE EN MAIN DES FONDS	31
AVEC L'APPUI DU DONATEUR DANIEL CARRIERE	31
1) La préparation des traitements : une opération physique et intellectuelle	31
1.1) L'appréhension physique et psychologique des fonds : une première étape incontournable	31
1.2) Un travail de recherche suivi du rendez-vous avec le donateur Daniel Carrière	36
2) L'opération de récolement : la constitution des instruments de recherche	38
2.1) Le récolement des dossiers papier	38
2.2) Le récolement des archives iconographiques	44
3) Renseigner les deux fonds d'archives : l'établissement des plans d'introduction	46
PARTIE III - L'OPERATION ARCHIVISTIQUE : LA MISE EN ORDRE DES ARCHIVES	48
1) Se repérer dans l'instrument de recherche : les choix des classements et l'élaboration des plans de classement	48
2) Un travail intellectuel, délicat : l'exercice des éliminations, des tris et l'échantillonnage	51
3) La conservation des documents : le conditionnement des deux fonds d'archives privées	55
4) L'avenir des deux fonds : de la conservation à la communication	59
CONCLUSION	61
BIBLIOGRAPHIE	62
TABLES DES ILLUSTRATIONS	65
ANNEXES	66
TABLE DES ANNEXES	91